

## Les derniers jours de la présence militaire française au Canada

*The last days of the French military presence in Canada*

Laurent Veyssière

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7420>

ISBN : 978-2-8218-1229-1

ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2012

Pagination : 3-14

ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Laurent Veyssière, « Les derniers jours de la présence militaire française au Canada », *Revue historique des armées* [En ligne], 266 | 2012, mis en ligne le 24 février 2012, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7420>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

© Revue historique des armées

---

# Les derniers jours de la présence militaire française au Canada

*The last days of the French military presence in Canada*

Laurent Veysi re

---

- 1 La d faite des troupes fran aises le 13 septembre 1759, lors de la c l bre bataille des Plaines d'Abraham, et la capitulation de Qu bec quatre jours plus tard, ne scellent pas la fin de l'existence de la Nouvelle-France, m me si cette campagne « *a jet  le Canada par terre* »<sup>1</sup>. Apr s un hivernage durant lequel le chevalier de L vis, nouveau commandant en chef, s'efforce de reconstituer et de r organiser l'arm e, les troupes franco-canadiennes se mettent en route le 20 avril 1760 et arrivent devant Qu bec dans la nuit du 26 au 27. Le 28, elles livrent bataille aux forces anglaises command es par le g n ral de brigade James Murray et remportent la victoire, superbe mais inutile, de Sainte-Foy<sup>2</sup>. En effet, les navires anglais qui remontent le fleuve Saint-Laurent et apportent des renforts   la mi-mai contraignent L vis   lever le si ge et   se replier sur Montr al.
- 2 Jeffrey Amherst, « *major g n ral en Am rique* », c'est- -dire commandant en chef les arm es britanniques en Am rique du Nord, d cide alors de porter le coup final   la colonie en divisant ses troupes (18   20 000 hommes) en trois colonnes : Murray quitte Qu bec et remonte le Saint-Laurent vers Montr al, le g n ral de brigade William Haviland,   partir de Crown Point, traverse le lac Champlain et suit le cours de la rivi re Richelieu afin de prendre le fort de l' le aux Noix puis de fondre sur Montr al, enfin Amherst, avec l'essentiel des troupes, quitte Oswego, sur le lac Ontario, et descend le Saint-Laurent. L'objectif d'Amherst est de prendre Montr al, dernier bastion du Canada fran ais, dans un  tau. Le 25 ao t, Amherst emporte le fort L vis command  par le capitaine Pierre Pouchot, tandis que Haviland r duit le 27 ao t le fort de l' le aux Noix command  par le colonel Louis-Antoine de Bougainville. Les troupes fran aises se replient sur Montr al, souvent en grand d sordre, et au prix de nombreuses d sertions r guli rement relat es dans les journaux et correspondances des officiers<sup>3</sup>, dont plusieurs sont motiv es par le souhait de retrouver femmes et enfants<sup>4</sup>. Il en est de m me des miliciens qui pr f rent rejoindre leurs familles<sup>5</sup> alors que Murray fait incendier les

fermes et villages traversés<sup>6</sup>. Dans le même temps, les anciens alliés amérindiens signent des paix séparées avec les Anglais<sup>7</sup>.

### « C'était plus qu'il n'en fallait contre une bicoque dominée de toutes parts »<sup>8</sup>

- 3 Les trois corps se retrouvent à la date prévue, « mais on doit dire que la précision de la jonction tient quelque peu du hasard »<sup>9</sup>, et les premiers soldats anglais se présentent devant Montréal dans la soirée du 6 septembre. L'armée franco-canadienne est totalement prise au piège et présente 2400 à 3000 hommes en état de se battre face à l'armada anglaise. Quelques heures plus tard, le gouverneur général, Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, convoque chez lui les principaux officiers des troupes de terre et de la marine pour un conseil de guerre. L'intendant François Bigot leur lit un « mémoire sur la capitulation de la colonie et l'état actuel de ses affaires<sup>10</sup>, et un projet de capitulation »<sup>11</sup>. Dans son journal, le chevalier de Lévis résume parfaitement la situation dramatique qui ne peut que conduire Vaudreuil à penser « que l'intérêt général de la colonie exigeoit que les choses ne fussent pas poussées à la dernière extrémité, et qu'il convenoit de préférer une capitulation avantageuse aux peuples et honorables aux troupes »<sup>12</sup>.
- 4 Le lendemain matin, vers 6 heures, Vaudreuil donne ordre<sup>13</sup> à Bougainville, assisté du capitaine Dominique-Nicolas de Laas, de se présenter au général Amherst<sup>14</sup> afin d'entamer des négociations<sup>15</sup>, et de lui proposer une « suspension d'armes pour un mois »<sup>16</sup>. Bougainville est choisi en raison de sa connaissance de la langue anglaise et des liens amicaux qui l'unissent à plusieurs familles anglaises comme les Townshend ou les Abercromby par exemple<sup>17</sup>. Amherst rejette cette demande et n'accorde qu'un délai jusqu'à midi pour obtenir des Français une capitulation complète. Bougainville est envoyé de nouveau avec le texte de capitulation préparé la veille. Amherst accepte à peu près toutes les propositions « excepté les honneurs demandés pour les troupes, voulant qu'elles missent bas les armes et qu'elles ne servissent pas de la présente guerre »<sup>18</sup>. Comme à Louisbourg le 27 juillet 1758, Amherst refuse d'accorder aux Français les honneurs de la guerre, arguant « des cruautés commises par les sauvages, avec lesquels les troupes avoient été associées »<sup>19</sup>. Ce refus entraîne une nouvelle démarche de Bougainville auprès du général Amherst<sup>20</sup>, qui ne lui accorde pas d'audience et reste intraitable dans une réponse écrite au gouverneur<sup>21</sup>. Lévis est furieux de cette humiliation, mettant hors de combat « huit bataillons des troupes de terre et deux de celles de la marine ». Il envoie alors Jean-Guillaume Plantavit de Margon, chevalier de La Pause, aide-maréchal général des logis, afin de solliciter l'autorisation pour les troupes de combattre sur un autre théâtre d'opération que celui de l'Amérique<sup>22</sup>, mais La Pause, comme Bougainville, n'est pas reçu par Amherst. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, Lévis et ses principaux officiers « font au marquis de Vaudreuil, de bouche et par écrit, les instances les plus vives pour le déterminer à rompre tout pour parler »<sup>23</sup>. En effet, Lévis indique à Vaudreuil qu'il ne peut accepter les conditions anglaises et lui propose de combattre « quoique avec des forces extrêmement disproportionnées et peu d'espoir de réussir »<sup>24</sup>. Il ajoute que si le gouverneur « se croit obligé de rendre la colonie », il demande l'autorisation de se retirer avec les troupes dans l'île Sainte-Hélène « pour y soutenir en notre nom l'honneur des armes du roi » et tenter d'obtenir, au prix d'un baroud d'honneur, un assouplissement des positions anglaises. Mais le gouverneur général, conscient des conditions inespérées pour la population canadienne accordées par la capitulation, ordonne à Lévis de déposer les armes<sup>25</sup>. Il s'en justifie

longuement dans une lettre adressée au secrétaire d'État de la Marine le 10 septembre 1760 et ne ménage pas Lévis et son orgueil militaire jugé démesuré<sup>26</sup>... Alors que celui-ci, dans deux lettres en date du 25 novembre 1760, n'accable pas le gouverneur auprès du secrétaire d'État de la Guerre<sup>27</sup> et est même magnanime auprès de celui de la Marine<sup>28</sup>.

- 5 Le 8 septembre, de bonne heure, Vaudreuil informe Amherst de son accord<sup>29</sup>. Le général anglais envoie son aide de camp, le major James Abercromby<sup>30</sup>, récupérer le texte de la capitulation paraphé par Vaudreuil, qui à son tour recevra plus tard un duplicata annoté et paraphé par Amherst<sup>31</sup>. À 8 heures, la ville de Montréal passe officiellement sous contrôle anglais : le colonel Frederick Haldimand prend symboliquement possession d'un des ports montréalais, mais Amherst respecte l'article 1 de la capitulation qui indique que les troupes anglaises n'entreront dans Montréal que le 9 septembre.
- 6 Lévis, « voulant épargner aux troupes une partie de l'humiliation qu'elles alloient subir », ordonne de faire brûler les drapeaux avant l'entrée des troupes anglaises dans la ville prévue le lendemain. La plupart des auteurs estiment que cet événement s'est déroulé dans l'île Sainte-Hélène, où avaient été envoyés 400 hommes les jours précédents. Or, comme on l'a vu, Vaudreuil refuse que Lévis se retranche sur l'île avec ses troupes. « *Le reste de l'armée était campé un peu partout sur l'île de Montréal. Il est donc plus probable que chaque régiment ou bataillon fit brûler ses drapeaux là où il se trouvait campé.* »<sup>32</sup> Lévis peut aussi avoir en tête ce qui s'est passé deux ans plus tôt à Louisbourg : après la capitulation, les drapeaux ont été saisis (à l'exception notoire de celui du régiment de Bourgogne pour lequel les soldats se révoltent et brûlent leur drapeau) et envoyés à Londres pour y être exposés à la cathédrale Saint Paul<sup>33</sup>. En tant que commandant en chef des troupes, il ne peut accepter tel dénouement pour ses emblèmes militaires.
- 7 Dans les quelques jours qui précèdent le départ, Vaudreuil invite Amherst à dîner chez lui mais celui-ci « *n'a pas pu décider un seul officier des troupes de terre à dîner avec lui* »<sup>34</sup>. En effet, comme le souligne Benoît-François Bernier, la capitulation « *a mis beaucoup de froid entre les François et les Anglois. Nos généraux de terre et ceux des Anglois évitent de se voir* »<sup>35</sup> !

## Le retour en France

- 8 Le texte de la capitulation est composé de 55 articles dont plusieurs évoquent ou sont exclusivement consacrés aux conditions de départ du Canada du gouvernement, des armées et des administrations de la Nouvelle-France<sup>36</sup>. L'article 17, le plus complet, concerne les troupes : « *Les officiers et soldats, tant des troupes de terre que de la colonie, ainsi que les officiers, marins et matelots qui se trouveront dans la colonie, seront aussi embarqués pour la France dans les vaisseaux qui leur seront destinés, en nombres suffisants et le plus commodément que faire se pourra... Les officiers de troupes et marins, qui seront mariés pourront emmener avec eux leurs familles ; et tous auront la liberté d'embarquer leurs domestiques et bagages, quant aux soldats et matelots, ceux qui seront mariés pourront emmener avec eux leurs femmes et enfants, et tous embarqueront leurs havresacs et bagages. Il sera embarqué dans ces vaisseaux les subsistances convenables et suffisantes aux dépens de Sa Majesté britannique.* »
- 9 Et en effet, du 14 au 16 septembre, les bataillons embarquent afin d'emprunter le Saint-Laurent jusqu'à Québec, chaque commandant recevant une instruction de Lévis en 13 articles visant à maintenir l'ordre et la discipline dans les rangs français<sup>37</sup>. Bougainville est envoyé à Québec dès le 14 afin d'organiser en lien avec l'amiral Charles

Saunders le départ des troupes vers la France <sup>38</sup>, ainsi que Bernier qui doit se charger d'assurer les subsistances et le logement. Le voyage de Montréal à Québec est terrible pour les soldats français, entassés sur un nombre réduits de petits vaisseaux, bloqués sur le Saint-Laurent pendant 22 jours en raison d'un vent violent, et maigrement alimentés. Lévis et Bourlamaque quittent Montréal le 17 septembre <sup>39</sup>, et Vaudreuil le 20. Arrivées très tard à Québec et pour ne pas être bloquées par les glaces, les troupes vont être obligées d'embarquer rapidement pour la France, dans des conditions rendues difficiles par leur afflux désordonné et par le faible nombre de vaisseaux britanniques disponibles <sup>40</sup>.

- 10 Dès le 3 octobre, les premiers navires, le *Bristol Galley*, le *Charles Town*, le *Yarmouth Paquet* et le *Grandville*, quittent Québec avec des troupes de la marine à bord <sup>41</sup>. Ils sont suivis par de nombreux vaisseaux, plus d'une vingtaine au total. Lévis quitte Québec le 18 octobre, sur la *Marie*, avec une partie de son état-major <sup>42</sup>, et Vaudreuil le même jour sur l'*Aventure* avec une partie de l'état-major de la colonie <sup>43</sup>. Enfin, ce sont Bourlamaque et Bougainville qui partent les derniers de Québec sur la *Joanna* entre le 26 et le 30 octobre, en compagnie des officiers des corps de l'artillerie et du génie <sup>44</sup>. À cet instant terrible, la Nouvelle-France n'existe plus alors que près de 60 000 colons français demeurent au Canada, sous un régime militaire <sup>45</sup>. Pour ceux qui partent, les conditions de traversée de l'Atlantique sont une fois encore très difficiles, sur des navires souvent en mauvais état <sup>46</sup>. Les navires débarquent durant tout le mois de décembre, essentiellement à La Rochelle, les soldats « tous arrivés dépenaillés et sans un écu » <sup>47</sup>, qui « manquent des hardes les plus nécessaires » <sup>48</sup>, « tout ce monde affamé de divers besoins, fatigué (...), sans argent, sans dispositions à l'avance » <sup>49</sup>. Lévis lui-même, arrivé à La Rochelle le 27 novembre, est épuisé par le voyage et est contraint de séjourner quelques jours dans la ville pour se reposer <sup>50</sup>. L'*Aventure*, avec à son bord Vaudreuil, arrive le 26 novembre à Brest.

## Combien de soldats rentrent en France et que deviennent-ils ?

- 11 Le 9 septembre, la revue des troupes de terre effectuée à Montréal par Lévis indique 2 132 officiers et soldats présents, 241 malades et blessés, 670 déserteurs, disparus ou absents et 257 « dans les camps agniés » (c'est-à-dire dans des villages amérindiens) <sup>51</sup>, soit 2 600 à 2 700 soldats réglés à rapatrier. Mais le 25 novembre, Lévis prévient le secrétaire d'État de la Guerre que « que ces bataillons ramènent en France quinze ou seize cents hommes, plus de cinq cents ont quitté depuis la capitulation <sup>52</sup>. (...) Ce mal est venu d'un abus, dès le principe, de leur avoir permis de se marier, de prendre des terres et de leur promettre leur congé après la guerre du Canada finie. Le plus grand nombre de ces déserteurs sont des gens établis, ou qui avoient pris des mesures pour l'être, et qui n'ont point voulu abandonner un état qu'on leur avoit permis de se faire » <sup>53</sup>. Ces chiffres ne prennent pas en compte les troupes de la marine pour lesquelles il n'existe pas de documents aussi précis. Dans son étude sur les mouvements migratoires des Canadiens après la fin du régime français, Robert Larin estime que 2 600 officiers et soldats des troupes de terre et de la marine sont revenus en France, accompagnés d'environ 1 400 membres de leurs familles <sup>54</sup>. À noter également, les soldats qui avaient été faits prisonniers lors des prises des forts Lévis et de l'île aux Noix, sont envoyés à New York <sup>55</sup>, soignés, puis font la traversée vers l'Angleterre avant, enfin, d'être rapatriés en France <sup>56</sup>.

- 12 En France, le sort des troupes est différent selon qu'elles soient de terre ou de la marine. Pour le département de la Guerre, il convient de diriger les troupes vers Poitiers où « *après quelques jours de repos* »<sup>57</sup>, chaque bataillon recevra son nouveau lieu d'affectation<sup>58</sup>, loin des théâtres d'opération conformément aux termes de la capitulation, à l'exception des « *estropiés et mutilés qui doivent être destinés pour les Invalides* ». Elles rejoindront finalement le Dauphiné et le Languedoc<sup>59</sup> et accueilleront cette nouvelle « *avec une joie inexprimable* »<sup>60</sup>. Pour le département de la Marine, il devient nécessaire de licencier « *ces troupes devenant absolument inutiles et à charge* » et « *de ne conserver que les officiers attachés aux compagnies* »<sup>61</sup>. Ordre est donc donné à l'intendant de Rochefort le 4 décembre de licencier les sergents, caporaux et soldats, sauf ceux qui, « *par leurs blessures ou par l'ancienneté de leurs services* », méritent de toucher la demi-solde, et de payer les appointements des officiers<sup>62</sup>. Jean Baillon, intendant de la généralité de La Rochelle, et les recruteurs du bataillon de Béarn essayent sans succès d'enrôler ces soldats dans les troupes réglées<sup>63</sup>. L'objectif est alors de compléter les bataillons par d'autres soldats interdits de combattre durant le conflit, afin de garder une homogénéité des effectifs. Mais « *ces gens ont déjà répondu unanimement qu'ils ne vouloient servir que dans les colonies et que si le Canada est rendu, ils iront y rejoindre leurs compagnies* »<sup>64</sup>. Les troupes sont donc dirigées dans le plus grand désordre<sup>65</sup> vers Rochefort et Brouage, où elles sont congédiées à raison de 50 soldats par jour. Dès le 2 janvier 1761, on apprend dans une lettre du secrétaire d'État de la Marine que le licenciement est terminé<sup>66</sup>.
- 13 Avec Montréal, c'est tout le Canada français qui s'effondre. Mais le sort de la colonie ne semble cependant pas définitivement scellé pour les protagonistes. Plusieurs articles de la capitulation, en particulier l'article 13, prévoient en effet que « *toutes les choses resteroient dans leur premier état sous la domination de Sa Majesté Très Chrétienne et la présente capitulation deviendrait nulle et sans effet quelconque* ». Car la guerre n'est pas terminée, bien au contraire. Elle va se poursuivre encore en Europe, mais aussi aux Caraïbes et en Inde, jusqu'au traité de Paris du 10 février 1763. Celui-ci décide finalement de la cession de la Nouvelle-France à la couronne britannique qui devient alors : *Province of Quebec*. Cette cession ne s'est pas faite sans de vifs débats aussi bien du côté français que du côté anglais<sup>67</sup>.
- 14 S'il est apparu plus intéressant pour la France de conserver les Antilles, peu d'Anglais ont perçu la menace que portait l'intégration du Canada à l'Amérique britannique. Le 3 juin 1760, James Murray recevant chez lui le major Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de Malartic, le prenait à l'écart pour lui demander : « *Croyez-vous que nous vous rendions le Canada ?* » et ajoutait « *Si nous sommes sages, nous ne le garderons pas. Il faut que la Nouvelle-Angleterre ait un frein à ronger et nous en lui donnerons un qui l'occupera en ne gardant pas ce pays-ci.* »<sup>68</sup> On peut en effet aisément imaginer que « *les colonies auraient eu toujours besoin de la protection militaire anglaise et se seraient montrées disposées, même à regret, à payer pour ces innovations du temps de paix telles que les taxes votées par le Parlement et la contribution à l'entretien des troupes aux confins de l'empire* »<sup>69</sup> et que la guerre d'Indépendance n'aurait pas eu lieu...

---

## NOTES

1. FRÉGAULT (Guy), *La Guerre de la Conquête (1754-1760)*, Montréal/Paris, Fides, 1955, p. 365.
2. FONCK (Bertrand), « Une victoire inutile : le rôle du corps expéditionnaire métropolitain dans la victoire de Sainte-Foy et la défense de la Nouvelle-France (28 avril 1760) », *Revue historique des armées*, n° 258, 1<sup>er</sup> trimestre 2010, p. 82-88.
3. Par exemple : *Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis*, publiées sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, L. J. Demers & Frère, coll. « Manuscrits du maréchal de Lévis », n°10, 1895, p. 133, lieutenant-colonel Jean-Georges de Jean de Roquemaure, commandant le bataillon de la Reine, à Lévis, 1<sup>er</sup> septembre 1760 : « Je ne puis me dispenser de vous marquer la position de l'armée, qui est des plus déplorables pour moi et pour tous les officiers. Le mécontentement ne fait qu'augmenter. La désertion est totalement dans l'armée, même dans les grenadiers, qui partent par demi-douzaine à la fois. » *Lettres de M. de Bourlamaque au chevalier de Lévis*, publié sous la direction de Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, coll. « Manuscrits du maréchal de Lévis », n° 5, 1891, p. 124, François-Charles de Bourlamaque, brigadier et commandant en second des troupes, à Lévis, 2 septembre 1760 : « Quatorze grenadiers ont déserté cette nuit des deux compagnies. Mauvais exemple pour les autres. Quelques soldats l'ont déjà suivi, et les officiers assurent tous qu'il y en a un grand nombre dans les mêmes dispositions. J'ai regret à ces grenadiers, c'est la seule troupe sur laquelle je comptois. On dit qu'il en manque vingt de la compagnie de Guyenne, et beaucoup aussi des autres. Je ne sais si cela est vrai. On ignore si ces grenadiers ont passé à l'ennemi, ou s'ils ont été chez leurs hôtes. »
4. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760*, publié sous la direction de Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, coll. « Manuscrits du maréchal de Lévis », n° 1, 1889, p. 303 : « Nombre de soldats mariés furent joindre leurs femmes. » DUSSEUX (Louis), *Le Canada sous la domination française d'après les archives de la Marine et de la Guerre*, Paris, C. Tanera, 1855, p. j. n° 45, p. 440, Relation des événements du Canada depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre 1760, adressé par Benoît-François Bernier, commissaire des guerres, au secrétaire d'État de la Guerre : « La désertion qui se mit aussitôt parmi les soldats, dont un grand nombre étoient mariés, et qui craignoient d'être transportés en Europe s'ils étoient pris dans la ville (...). »
5. *Lettres de M. de Bourlamaque*, op.cit., p. 122, Bourlamaque à Lévis, 1<sup>er</sup> septembre 1760 : « À l'égard des Canadiens, la désertion va son train. Il s'en est échappé trente ce matin d'une même paroisse. Il en manque autant depuis hier sur toutes les autres. »
6. Service historique de la Défense/archives de la guerre (SHD/GR), A<sup>1</sup> 3574, pièce 99, Bigot au secrétaire d'État de la Guerre, 29 août 1760 : « Ce détachement a violé, pillé et brûlé des maisons et granges, et fait d'autres désordres. Les Anglois en ont fait autant partout où ils ont désendus (sic). »
7. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, p. 301 : « M. le chevalier de Lévis ayant convoqué tous les sauvages à La Prairie pour les porter à le seconder dans son dessein, pendant qu'il les haranguoit, il vint un député de leur village leur annoncer que la paix étoit faite entre eux et les Anglois, lesquels étoient aux Cèdres. Dans ce moment, ils se dispersèrent et laissèrent M. le chevalier de Lévis tout seul, avec les officiers. »
8. BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), *Écrits sur le Canada. Mémoires, journal, lettres*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 352.
9. STACEY (Charles P), « Amherst, Jeffery, 1<sup>er</sup> baron Amherst », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne <www.biographi.ca/>.

10. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), coll. Moreau de Saint-Méry, F<sup>3</sup> 16, fol. 127-130, Vaudreuil au secrétaire d'État de la Marine, 10 septembre 1760.
11. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, op. cit., p. 303.
12. *Ibid.*, p. 303-304.
13. Archives nationales (AN), 155AP 2, dossier 1, pièce 358 : « Il est ordonné à Monsieur de Bougainville et à Monsieur de Las, capitaine au régiment de la Reine, de se rendre avec quatre cavaliers et un tambour au premier poste des troupes de Sa Majesté Britannique, et nous prions le commandant de ce poste de vouloir bien le faire conduire auprès de Son Excellence le général Amherst. »
14. Sur le lieu où pourrait avoir résidé Amherst durant ces quelques jours, on consultera avec profit l'article de E. Z. Massicotte, « Où fut signée la capitulation de Montréal ? », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 46, n° 2, février 1940, p. 48-52
15. *Public Record Office, War Office papers, Amherst papers*, WO34, vol. 10, p. 140, Vaudreuil à Amherst, 7 septembre 1760 : « J'envoie à Votre Excellence M. de Bougainville, colonel d'infanterie, accompagné de Monsieur de Las, capitaine au régiment de la Reine. Elle peut s'en rapporter à tout ce que ce colonel lui dira de ma part. »
16. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, op.cit., p. 304.
17. Sont conservées ainsi aux Archives nationales dans la sous-série 155AP de belles correspondances avec James Abercromby (neveu du général) et avec George Townshend.
18. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, op.cit., p. 305.
19. *Lettres du chevalier de Lévis concernant le Canada (1756-1760)*, publiées sous la direction de Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, coll. « Manuscrits du maréchal de Lévis », n° 2, 1889, n° CXC, p. 384, Lévis au secrétaire d'État de la Guerre, 25 novembre 1760. Le frère cadet de Jeffrey, le lieutenant-colonel William Amherst, écrit dans son journal : « *The General's reason which he has given for imposing such hard terms on the Regiments that they cannot return with honour, is a series of bad behaviour in the French during the present war in the country, in setting on the Indians to commit the most shocking cruelties ; and as our behaviour has been so contrary to theirs in generously sparing the poor inhabitants, and suffering no cruelties to be executed, the General nobly and wisely thought of the proper retaliation by insisting on terms very dishonourable to them and left it open to the chance of war rather than abate them an inch* » (*Journal of William Amherst in America, 1758-1760*, éd. John Clarence Webster, Frome/London, Butler and Tanner, 1927, p. 67-68). Bernier, dans une lettre à Louis-Hyacinthe Boyer de Crémilles, lieutenant général des armées du roi et adjoint du secrétaire d'État de la Guerre, le 12 septembre, évoque également la possibilité d'une revanche d'Amherst qui était dans l'état-major du duc de Cumberland lors de la capitulation de Kloster-Zeven du 8 septembre 1757, SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 102.
20. *Public Record Office, War Office papers, Amherst papers*, WO34, vol. 10, p. 138, Vaudreuil à Amherst, 7 septembre 1760 : « J'ai reçu la lettre dont Votre Excellence m'a honoré aujourd'hui avec la réponse aux articles que je lui avois fait proposer par M. de Bougainville. Je renvoie à Votre Excellence ce colonel et je me persuade qu'elle voudra bien admettre qu'il lui fasse de vive voix une représentation dont je ne puis me dispenser. »
21. *Public Record Office, War Office papers, Amherst papers*, WO34, vol. 10, p. 258, Amherst à Vaudreuil, 7 septembre 1760 : « Le major Abercrombie vient dans le moment de me remettre la lettre dont Votre Excellence m'honore en réponse à celle que je lui ai adressée avec les conditions sur lesquelles je m'attends que le Canada se rende. J'ai déjà eu l'honneur de la prévenir que je n'y ferois aucun changement. Je ne saurois m'écarter de cette résolution. »
22. *Public Record Office, War Office papers, Amherst papers*, WO34, vol. 10, p. 142, Lévis à Amherst, 7 septembre 1760 : « J'envoie à Votre Excellence Monsieur de La Pause, aide-maréchal général de logis de l'armée, au sujet de l'article trop rigoureux que vous vouliez imposer aux troupes dans la capitulation, auquel il ne nous seroit pas possible de nous y soumettre. Ayés agréable de vouloir bien envisager la dureté de cet article. »
23. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 104bis, Suite de la campagne de 1760 en Canada.



24. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis, op.cit.*, p. 306-307, mémoire à M. le marquis de Vaudreuil, 8 septembre 1760.
25. *Ibid.*, p. 307-308.
26. ANOM, coll. Moreau de Saint-Méry, F<sup>3</sup> 16, fol. 121-126v. Arrivé à Brest, il confirme ses propos le 10 décembre dans une nouvelle lettre au secrétaire d'État de la Marine (ANOM, C<sup>11A</sup> 105, fol. 173-174).
27. *Lettres du chevalier de Lévis, op.cit.*, n° CXC, p. 382-388.
28. *Ibid.*, n° CXCI, p. 387-391, à la p. 389 : « Sans chercher à donner des éloges déplacés, je crois pouvoir dire que M. le marquis de Vaudreuil a mis en usage, jusqu'au dernier moment, toutes les ressources dont la prudence et l'expérience humaines peuvent être capables. »
29. *Public Record Office, War Office papers, Amherst papers, WO34*, vol. 10, p. 144, Vaudreuil à Amherst, 8 septembre 1760 : « Je me suis déterminé à accepter les conditions que propose Votre Excellence. »
30. Ou Abercrombie.
31. Le texte de la capitulation a été publié à de très nombreuses reprises. On consultera par exemple : *Journal des campagnes du chevalier de Lévis, op.cit.*, p. 316-335.
32. Roy (Pierre-Georges), « Lévis et les drapeaux de ses régiments », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, no 10, octobre 1899, p. 313.
33. Voir : LABIGNETTE (Jean-Éric), « Les drapeaux de l'infanterie française en Nouvelle-France pendant la guerre de Sept Ans », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 67, n° 3, juillet-août-septembre 1961, p. 109-111. Les onze drapeaux français sont d'abord envoyés au palais de Kensington, puis à la cathédrale Saint Paul au cours d'une cérémonie imposante, que la *London Gazette* du vendredi 6 septembre 1758 relate. Les drapeaux sont présentés au roi au cours d'un défilé dans Londres partant de Kensington et passant par Hyde Park, Green Park, Saint James Park, Saint James dans Pall Mall, avant d'arriver à la porte ouest de Saint Paul, où les drapeaux sont reçus par le doyen et le chapitre rassemblés dans le chœur.
34. *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 par le comte de Maurès de Malartic, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800)*, publ. par Gabriel Maurès de Malartic et Paul Gaffarel, Dijon, L. Damidot, 1890, p. 352.
35. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 102, Bernier à Crémilles, 12 septembre 1760.
36. Vaudreuil et sa suite à l'article 12 ; Lévis et son état-major à l'article 14 ; Bigot et sa suite à l'article 15 ; Longueuil, les états-majors de la colonie, les commissaires de la marine à l'article 16 ; les troupes de terre et de la marine à l'article 17 ; les soldats blessés ou malades à l'article 19 ; les « officiers du Conseil supérieur, de justice, police, de l'amirauté, et tous autres officiers ayant commissions ou brevets » à l'article 21 ; le munitionnaire à l'article 23 ; les officiers de la compagnie des Indes à l'article 25.
37. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis, op.cit.*, p. 310-314.
38. *Lettres du chevalier de Lévis, op.cit.*, n° CLXXXIX, p. 382.
39. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis, op. cit.*, p. 309.
40. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 102, Bernier à Crémilles, 12 septembre 1760 : « L'embarquement des troupes est difficile soit par le peu de vaisseaux qu'on (sic) les Anglois capables de faire la traversée, soit par le grand nombre de troupes et de familles qu'il faut embarquer. »
41. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièces 120 et 135, état de l'embarquement des troupes à Québec, 18 octobre 1760. Dans l'ouvrage dirigé par Marcel Fournier, *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, 1755-1760*, Montréal/Paris, Société généalogique canadienne-française/Archives et Culture, 2009, p. 141-142, Rénald Lessard propose une liste des navires partis de Québec pour la France. Pour le 3 octobre, il ajoute le *Malbeck* et le *Roi*.
42. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 130, liste des officiers de l'état-major des troupes de terre embarqués sur les vaisseaux *La Marie* et *La Joanna*.

43. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 135.
44. *Lettres du chevalier de Lévis, op.cit.*, n° CXC, p. 386 : « M. de Bourlamaque a pris avec luy M. de Bougainville et le reste de nos officiers d'artillerie et de génie ». SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 130, liste des officiers de l'état-major des troupes de terre embarqués sur les vaisseaux *La Marie* et *La Joanna*.
45. Sur les premières années suivant la Conquête, on consultera Michel Brunet, « Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 6, n° 4, mars 1953, p. 506-516 ; « The British Conquest: Canadian Social Scientists and the Fate of the Canadiens », *The Canadian Historical Review*, vol. 40, juin 1959, p. 93-107 ; Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775, de la révolution canadienne à la révolution américaine, Montréal, Fides, 1980 ; et Caron (Ivanhoë), « Les Canadiens au lendemain de la capitulation de Montréal (8 septembre 1760) », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada/Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 3e série, vol. 14, 1921, p. 73-83.
46. ALEYRAC (Jean-Baptiste d'), *Aventures militaires au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1935, p. 82 : « Notre bataillon s'embarqua à Montréal dans un bâtiment presque pourri qui prenait six pieds d'eau toutes les deux heures, ayant sans cesse besoin de deux pompes à son secours. »
47. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 137, Jean Baillon, intendant de la généralité de La Rochelle, au secrétaire d'État de la Guerre, 6 décembre 1760.
48. SHD/marine Rochefort (MR), 1E417, n° 651, Charles-Claude de Ruis Embito, intendant de la marine à Rochefort, au secrétaire d'État de la Marine, 2 décembre 1760.
49. SHD/MR, 1E417, n° 666, Ruis Embito au secrétaire d'État de la Marine, 7 décembre 1760.
50. *Lettres du chevalier de Lévis, op.cit.*, n° CXC, p. 382 : « Les fatigues et les périls même que j'ai essuyés dans la traversée que je viens de faire, me forcent à prendre cinq ou six jours pour le rétablissement de ma santé. »
51. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis, op.cit.*, p. 315.
52. Ce chiffre est confirmé dans une lettre de Jean-Marie Landriève des Bordes, écrivain principal du roi et commissaire de la Marine (suivant l'article 20 de la capitulation de Montréal, il fut choisi par Vaudreuil pour assumer la fonction de commissaire chargé de veiller dans la colonie sur les affaires du roi) au secrétaire d'État de la Guerre, en date du 10 octobre 1760 : « Il s'est présenté, Monseigneur, depuis le 20 du mois dernier environ 500 soldats des troupes de terre (...) Ils demandent presque tous à se marier » (SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 117), ainsi que par une lettre de Jean Baillon le 13 décembre 1760 : « M. de Roquemore (...) m'a assuré que les huit bataillons venant de Canada peuvent composer en tout 1.500 hommes. » (SHD/GR, A<sup>1</sup> 3573, pièce 84).
53. *Lettres du chevalier de Lévis, op.cit.*, n° CXC, p. 387, Lévis au secrétaire d'État de la Guerre, 25 novembre 1760.
54. LARIN (Robert), *Canadiens en Guyane, 1745-1805*, Paris, PUPS, 2006, p. 45. Le 25 septembre, Bernier donnait déjà cette estimation à Crémilles : « Le nombre des personnes à embarquer pour France (sic), tant troupes que familles employées au service, ne sera guères moins de quatre mille. » (SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 111).
55. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 117, Landriève au secrétaire d'État de la Guerre, 10 octobre 1760.
56. Voir à ce sujet J. C. B., *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1887, p. 208-210. Sur les 625 prisonniers, 504 quittent New York le 1<sup>er</sup> janvier 1761 à bord de deux vaisseaux anglais et rallient Portsmouth le 15 février. Le 26 février, ils partent pour Le Havre où ils arrivent le 28.
57. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 143, lettre circulaire du secrétaire d'État de la Guerre aux commandants des bataillons revenus du Canada, 12 décembre 1760.
58. Le 11 puis le 13 décembre, Jean Baillon propose d'envoyer les 1 500 hommes « dans le Vivarais et les Sévennes » en remplacement des deux bataillons en poste (SHD/GR, A<sup>1</sup> 3573, pièce 84 ; A<sup>1</sup> 3574, pièce 139).

59. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3573, pièce 166, le secrétaire d'État de la Guerre au maréchal de Senneterre, gouverneur des provinces de l'Aunis, du Poitou et de la Saintonge, 25 décembre 1760.
60. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3573, pièce 195, le maréchal de Senneterre au secrétaire d'État de la Guerre, 30 décembre 1760.
61. ANOM, B112, fol. 288, le secrétaire d'État de la Marine au maréchal de Senneterre, 12 décembre 1760.
62. SHD/MR, 1E165, fol. 584, le secrétaire d'État de la Marine à Ruis Embito, 4 décembre 1760.
63. SHD/GR, A<sup>1</sup> 3574, pièce 141, Baillon au secrétaire d'État de la Guerre, 11 décembre 1760 : « *M. le chevalier de Lévis et M. de Bourlamaque m'ayant assuré lors de leur passage ici que ces troupes ont tenu aussi ferme dans les différentes actions du Canada que les troupes réglées, j'ai jugé que j'entrerois dans vos vues en envoyant proposer à ces troupes de s'engager pour recrues.* »
64. SHD/MR, 1E417, n° 675, Ruis Embito au secrétaire d'État de la Marine, 13 décembre 1760.
65. La correspondance du secrétaire d'État de la Marine avec l'intendant et le commandant de marine de Rochefort montre que les listes des soldats n'ont pu être dressées convenablement et que l'on ignore tout du nombre de soldats qui arrivent du Canada (SHD/MR, 1A25, fol. 787). L'intendant doit trouver des solutions pour loger et nourrir avant leur licenciement ces soldats « *qui nous ont tombés sur les bras, assez à l'improviste* » (SHD/MR, 1E417, n° 651).
66. SHD/MR, 1A26, fol. 9.
67. FRÉGAULT (Guy), *La Guerre de la Conquête, op.cit.*, cinquième partie, « Le grand débat ».
68. *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 par le comte de Maurès de Malartic, op.cit.*, p. 331.
69. HIGGINBOTHAM (Don), « L'alliance franco-américaine et ses aspects géopolitiques », dans OlivierChaline, Philippe Bonnichon et Charles-Philippe deVergennes (dir.), *La France et l'Indépendance américaine*, Paris, PUPS, 2008, p. 67.
- 

## RÉSUMÉS

Avec Montréal, c'est tout le Canada français qui s'effondre. Mais le sort de la colonie ne semble cependant pas définitivement scellé pour les protagonistes. Car la guerre n'est pas terminée, bien au contraire. Elle va se poursuivre encore en Europe, mais aussi aux Caraïbes et en Inde, jusqu'au traité de Paris du 10 février 1763. L'article 13 de la capitulation décide finalement de la cession de la Nouvelle-France à la couronne britannique, qui devient alors la *Province of Quebec*. Cette cession ne s'est pas faite sans de vifs débats aussi bien du côté français que du côté anglais. S'il est apparu plus intéressant pour la France de conserver les Antilles, peu d'Anglais ont perçu la menace que portait l'intégration du Canada à l'Amérique britannique.

After Montreal, all of French Canada collapsed. But to the protagonists the fate of the colony did not seem permanently set. For the war was not over, far from it. It would continue not only in Europe, but also in the Caribbean and India, until the Treaty of Paris of February 10, 1763. Article 13 of the capitulation finally set the ceding of New France to the British Crown, which then became the Province of Quebec. This cession did not happen without heated debate on the French side as well as the English side. If it appeared more interesting for France to keep the Antilles, few of the English perceived a threat posed by the integration of Canada into British America.

## INDEX

**Mots-clés** : Nouvelle-France, Québec

## AUTEUR

### LAURENT VEYSSIÈRE

Conservateur général du patrimoine, chef de la Délégation des patrimoines culturels, à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et des Anciens combattants, il est diplômé de l'École nationale des chartes et de l'École nationale du patrimoine ainsi que de l'université de Paris IV-Sorbonne en histoire et histoire de l'art. Il termine actuellement l'édition de la correspondance reçue et envoyée de Louis-Antoine de Bougainville durant la guerre de Sept Ans au Canada.